

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dunkerque, le 21 mars 2014

**LANCEMENT OFFICIEL DU CLUSTER PM3E
PMEfficacité ENERGETIQUE**
Signature d'une Charte de partenariat entre le Pôle
d'Excellence Régional ENERGIE 2020 et la CCI Côte d'Opale



Impulsé en décembre par le Pôle ENERGIE 2020, pilote du Cluster, et la CCI Côte d'Opale, partenaire du projet, le Cluster PM3E – PMEfficacité Energétique – est officiellement lancé ce vendredi 21 mars.

Pour formaliser la mise en commun de leurs forces et compétences afin de soutenir et d'accompagner les entreprises porteuses de solutions en matière d'efficacité énergétique, les Présidents des deux entités signent une Charte de partenariat : Jean-Marc PUISSESSEAU pour la CCI Côte d'Opale, et Thierry DHAINAUT pour le Pôle d'Excellence Régional ENERGIE 2020.

PM3E, également soutenu par la Communauté Urbaine de Dunkerque et la Région Nord-Pas de Calais, s'inscrit dans le cadre de la dynamique de Troisième Révolution industrielle, portée par la CCI Région Nord de France et la Région Nord-Pas de Calais, et du projet de territoire initié par la CCI Côte d'Opale.

L'efficacité énergétique compte parmi les thématiques identifiées comme prioritaires par le Pôle ENERGIE 2020, dont l'ambition est de fédérer et d'accompagner les acteurs du Nord-Pas de Calais pour relever les défis de la transition énergétique à l'horizon 2020, dans une logique de développement économique par l'innovation.

QU'EST CE QUE PM3E ?

Les 15 premières entreprises membres se sont déjà réunies par deux fois pour échanger et définir ensemble le cadre, les outils et les ambitions qu'ils souhaitent voir portés par le Cluster :

- *Une vocation* : fédérer un réseau régional de PME-PMI et d'ETI proposant des solutions en matière d'efficacité énergétique aux entreprises et territoires.
- *Des ambitions* : accompagner la montée en compétences de ses membres, identifier des opportunités de marché et accompagner leur développement commercial, mutualiser des compétences et des outils de promotion, favoriser l'émergence de projets exemplaires...

« Nous sommes confiants quant au lancement de PM3E qui a lieu ce 21 mars. Notre région a un fort potentiel d'innovation dans le domaine de l'efficacité énergétique et est au cœur d'un réseau majeur européen en matière de consommation.

Selon nous, PM3E aura plusieurs missions, notamment celle de rassembler et de promouvoir les entreprises locales et régionales qui proposent des solutions novatrices en termes d'efficacité énergétique. Il devra également servir de relais technologique avec des grands donneurs d'ordre et mettre en place des démonstrateurs à échelle 1. PM3E devra renforcer et interconnecter les capacités d'innovation de ses membres.

Spécialisée dans la conception et la fabrication de matériels d'éclairage LED intelligent, notre activité cadre parfaitement avec les préoccupations de nos clients et la vocation du Cluster. »

Philippe SHAEKESHAFT, Gérant d'EPLD

LES PREMIERS MEMBRES DE PM3E

1Fo SERVICES / Société de conseil pour le développement ou la mise en place de solutions de comptage énergétique multi fluides dans le domaine industriel et gros tertiaire, dans le cadre d'une politique d'économie d'énergie, d'ISO 50001, RT 2012, etc.

ACEAN / Etude, développement et fabrication de compteurs d'énergie électrique et de traitement des données associées.

ATEE / Association Technique Energie Environnement

ATEIM / Ingénierie pour industriels, bâtiments, environnement sous 2 noms commerciaux : ATEIM INDUSTRIE et MANING Bâtiments

BARON GROUPE / Machines spéciales et lignes de production pour l'industrie.

BOUCHEZ ENERGIE / Spécialiste en chauffage, sanitaire et énergies renouvelables.

DOMOSENS / Bureau d'étude innovant spécialisé en domotique et en gestion technique du bâtiment.

EFFIGENIE / Développeur de solutions logicielles d'efficacité énergétique permettant une gestion optimale des systèmes énergétiques dans les bâtiments.

ENERGIENCY / Energiency a mis au point une solution logicielle qui analyse en continu les systèmes d'information présents dans les usines (production, énergie, maintenance...).

ERAS / Société d'ingénierie multi-spécialiste dédiée à l'industrie des procédés.

EPLED / Spécialiste français dans la conception et la fabrication d'éclairage public, dynamique et solaire à LED.

ISE / ISE intervient dans les secteurs de l'industrie et du tertiaire et s'est spécialisée dans la mise en œuvre de solutions d'efficacité énergétique du bâtiment.

IOT TECHNO / Expert de l'Internet des objets, IOT techno accompagne les entreprises dans le conseil et l'intégration de solutions innovantes sources de différenciation, d'économies et de valeur ajoutée.

POLE MOTEUR INDUSTRIEL / Expert en réparation et vente de machines tournantes, moteurs électriques pompes, vitesse variable, expert en efficacité énergétique des machines tournantes.

A PROPOS DU POLE ENERGIE 2020

Accompagner le développement de la filière Energie par l'innovation

Créé en 2011 sous l'impulsion de la Région Nord-Pas de Calais et de la Communauté Urbaine de Dunkerque, le Pôle d'Excellence Régional ENERGIE 2020 structure et anime la filière Energie en Nord-Pas de Calais. S'appuyant sur un large réseau de partenaires, le Pôle ENERGIE 2020 initie, encourage et favorise les coopérations entre les différents acteurs de la filière, dans une logique de développement économique par l'innovation.

Appréhender la transition énergétique comme un relais de croissance pour le Nord-Pas de Calais, ses entreprises et ses habitants : le Pôle souhaite partager cette vision et aider les acteurs économiques à s'en saisir, pour qu'ils décèlent les opportunités et anticipent les marchés de demain.

Premier Pôle énergétique européen, la Communauté Urbaine de Dunkerque propose au Pôle ENERGIE 2020 un ancrage territorial riche et pertinent.

A PROPOS DU PROJET DE TERRITOIRE DE LA CCI CÔTE D'OPALE

Proposer une vision de développement économique de la Côte d'Opale à l'horizon 2030, telle est l'ambition du projet de territoire élaboré ces derniers mois par des élus de la CCI Côte d'Opale. Un projet de territoire qui se veut être le socle d'une démarche fédératrice et ambitieuse pour les 20 ans à venir, porteuse d'une nouvelle dynamique qui contribuera à renforcer la notoriété de la Côte d'Opale pour dépasser son image traditionnelle.

Il doit également promouvoir un changement de mentalités en proposant cette vision fédératrice qui s'appuie sur des domaines d'activités déjà présents mais insuffisamment exploités ou au contraire sur de nouvelles activités pour faire accéder la Côte d'Opale au rang de « territoire intelligent »...

Une ambition

La Côte d'Opale se veut être un territoire international qui fonde son attractivité économique, sociétale et territoriale sur le renforcement de ses atouts matériels et la production de patrimoines immatériels, en synergie, dans ses quatre axes majeurs de développement.

4 axes stratégiques

- L'intelligence des flux
- L'excellence océanographique
- L'innovation énergétique
- La vitalité attractive

A PROPOS DE LA TROISIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE

En 2013, la CCI de région Nord de France et le Conseil régional Nord-Pas de Calais ont établi, avec l'aide de Jeremy Rifkin, un plan d'action permettant la transition progressive de la région Nord-Pas de Calais vers la Troisième révolution industrielle. L'ambition de cette démarche est de faire du Nord-Pas de Calais, à l'horizon 2050, une des régions du monde les plus efficaces et productives, en matière d'économie décarbonée.

Plus d'informations sur le site : www.latroisiemerevolutionindustrielleennordpasdecals.fr

Contacts presse :

- **Pôle ENERGIE 2020 : Claire DESAGHER** – 03 28 61 57 15 – claire.desagher@energie2020.fr
- **CCI Côte d'Opale : Julie LATOUCHE** – 03 21 46 00 48 – julie.latouche@cotedopale.cci.fr



Une initiative de :



Pôle d'Excellence Régional ENERGIE 2020 soutenu par :

